

**PRÉPARATION À L'EXAMEN DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG
GT61 - MODULE 1 : DROIT**

PUBLIC

Les candidats au DPLG dont le module a été prescrit par la commission consultative du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'assurer l'un des modules de formation obligatoire de la préparation à l'examen de Géomètre-expert foncier, DPLG. Il permet une connaissance du cadre juridique français et des règles de droit pour permettre l'exercice des missions du géomètre-expert.

PROGRAMME

DROIT PUBLIC : droit public général (bases de droit constitutionnel), droit administratif (institutions administratives, finalités de l'action administrative, actes et contrats administratifs, domaine public, travaux et ouvrages publics), droit de l'urbanisme (cadre législatif et réglementaire, planification, documents locaux d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT), régime des actes individuels, droit pénal de l'urbanisme), opérations et procédures d'aménagement (droits de préemption, expropriation, lotissement, ZAC), droit de l'environnement (régimes spécifiques de protection, installations classées pour la protection de l'environnement, prévention des risques).

DROIT PRIVE : Introduction au droit (grandes notions, système judiciaire, expertise judiciaire), droit des obligations (principaux contrats, régime général, droit de la responsabilité civile), droit des biens (caractéristiques et régime du droit de propriété, régime des servitudes) ; droit de la construction (notions)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se fait en heures présentielles de cours, mêlant enseignements théoriques et exercices et/ou mises en situation professionnelle, selon les différentes matières enseignées dans le module. Il est fourni pendant la formation, selon les matières, un support de cours et/ou des documents pour permettre la mise en application pratique des règles de droit enseignées (textes législatifs et réglementaires, décisions de justice, cas pratiques, documents d'urbanisme...).

MODALITES DE VALIDATION

Examens écrits.

Une attestation de présence et un relevé de notes sont transmis à l'issue de la formation.

**PRÉPARATION À L'EXAMEN DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG
GT61 - MODULE 1 : DROIT**

INTERVENANTS

Responsable pédagogique : Mme Elisabeth BOTREL Maître de conférences
Autres intervenants : Equipe pédagogique ESGT.

DURÉE ET DATE

112 heures

Du 4 au 18 novembre 2024 à distance : 35 heures

Du 2 au 17 décembre 2024 en présentiel : 77 heures

Examen droit privé 9 décembre matin 3h30

Examen droit public 17 décembre matin 3h30

TARIF

2024 2025 / 5000€

EFFECTIF

30 stagiaires maximum

LIEU

École Supérieure des Géomètres et Topographes
1 boulevard Pythagore
72000 LE MANS